

DOSSIER DE CANDIDATURE ETUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU

A RETOURNER AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2017, au bureau du SUAPS



**UNIVERSITE BRETAGNE SUD
S.U.A.P.S.**

Bâtiment Yves Coppens
Aile C – 1^{er} étage
Rue André Lwoff
Campus de Tohannic
56000 - VANNES
Téléphone : **02.97.01.72.71**
e-mail : suaps@listes.univ-ubs.fr

Affaire suivie par : Erwann TORTUYAUX (07 60 14 68 40)

Objet : PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- 1 photo,
- **Photocopie de la licence fédérale,**
- Attestation de la fédération, de la ligue et/ou du club,
- **Lettre de motivation soulignant notamment vos contraintes d'entraînement et les périodes de compétitions afin de justifier vos souhaits d'aménagement de vos études universitaires,**
- La fiche de votre situation sportive (palmarès et activités),
- La fiche de votre situation universitaire avec copie des diplômes et/ou relevés de notes.

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER

Fin septembre 2017

Les réponses vous seront communiquées dans les meilleurs délais après avis de la commission sportive de haut niveau.

Merci de remplir le plus sérieusement possible ce dossier et de le rendre complet dans les délais. Un sportif de haut niveau se doit d'être organisé et autonome !!!

Très sportivement

Le directeur du SUAPS
E. TORTUYAUX

DOSSIER DE CANDIDATURE ETUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Je candidate au statut

ETUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU

ETUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU NATIONAL UNIVERSITAIRE

Sportif ou danseur élite nationale de sa catégorie et /ou niveau international : listes espoirs ou haut niveau du Ministère (DDCS) ou inscrits dans centre de formation.

Sportif de niveau national universitaire ou de niveau interrégional fédéral.



NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... LIEU :

NATIONALITE : N° S.S

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE FIXE : MOBILE :

Courriel :@.....

ETUDES A L'UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD 2015/2016 :

Filière et année :

Nom du responsable de filière :

Nom du responsable du secrétariat de filière :

DOSSIER DE CANDIDATURE ETUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU



**UNIVERSITE BRETAGNE SUD
S.U.A.P.S.**

Bâtiment Yves Coppens
Aile C – 1^{er} étage
Rue André Lwoff
Campus de Tohannic
56000 - VANNES
Téléphone : **02.97.01.72.71**
e-mail : suaps@listes.univ-ubs.fr

Objet : COORDONNEES DE L'ENTRAINEUR ET DU CENTRE D'ENTRAINEMENT
OBJECTIFS DE LA SAISON

Vous pouvez également joindre le calendrier des compétitions et des stages.

CENTRE D'ENTRAINEMENT OU CLUB

Nom	
Adresse	
Mail	
Téléphone	

ENTRAINEUR

Nom	
Adresse	
Mail	
Téléphone	

Vos objectifs pour la saison et celles à venir :

DOSSIER DE CANDIDATURE ETUDIANT SPORTIF DE HAUT NIVEAU



**UNIVERSITE BRETAGNE SUD
S.U.A.P.S.**

Bâtiment Yves Coppens
Aile C – 1^{er} étage
Rue André Lwoff
Campus de Tohannic
56000 - VANNES
Téléphone : **02.97.01.72.71**
e-mail : suaps@listes.univ-ubs.fr

Objet : SITUATION UNIVERSITAIRE

- Les copies des diplômes et/ou relevés de notes doivent impérativement être transmises

Baccalauréat : Année d'Obtention :

Lycée :

Année Universitaire	Etablissement universitaire	Cycle	Année	Filière ou discipline	Résultats

Etudes envisagées cette année :

Responsable de filière : Secrétariat pédagogique :

Aménagements souhaités : (en résumé, développer dans votre lettre de motivation) :

Accord pour l'utilisation du droit à l'image pour l'UBS

Je soussigné :

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements personnels mentionnés dans ce dossier haut niveau.

Fait à, le

Signature de l'étudiant

Charte de l'étudiant sportif de haut niveau

L'étudiant bénéficiaire s'engage à respecter, outre les règles générales de l'Université, les dispositions suivantes :

Article 1 :

Il représente l'Université dans les compétitions universitaires nationales et internationales organisées par la Fédération Nationale du Sport Universitaire, dans le respect des contraintes des compétitions civiles et fédérales.

Article 2 :

Il rend compte régulièrement, au responsable du suivi des sportifs de haut niveau, de ses résultats sportifs afin d'en faire la promotion au sein de l'UBS.

Article 3 :

Il s'engage à transmettre à ses référents pédagogiques et administratifs, les calendriers d'entraînement, de stages et de compétitions dès qu'il en a lui-même connaissance.

Article 4 :

Il détermine, avec son référent pédagogique, au début de l'année universitaire, les modalités de suivi pédagogique et la progression de son cursus.

Article 5 :

Il se doit d'observer en toutes circonstances un comportement exemplaire, fidèle à son engagement dans la communauté sportive de nature à valoriser l'image de son sport et de l'Université qu'il représente.

Article 6 :

Il s'engage à ne pas recourir à l'utilisation de substances ou produits interdits ou dangereux pour son intégrité physique, à participer aux actions de prévention, de lutte contre le dopage et de promotion de la santé au sein de son université.

Article 7 :

À l'issue de son cursus universitaire, Il conserve un lien avec l'Université et plus particulièrement avec le responsable du suivi des sportifs de haut niveau, afin de donner les informations permettant d'évaluer le dispositif (suite d'études, insertion professionnelle.). Les étudiants peuvent être contactés par l'Université afin d'assurer ce suivi.

Je, soussigné(e), m'engage à respecter cette charte.

A , Le/...../.....

Le Club ou le centre de formation,

Le directeur du SUAPS,